

REUNION DU 1^{er} AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le : premier avril à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme FOUCHER Juanita, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : 25 mars 2022

Présents : M. FREULON Arnaud, Mme BRUNET Françoise, M. MEIGNAN Antoine, M. BAUDET Bruno, Mme BOSSÉ Valérie, M. BOURGEOU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Lou, M. FERTUN Bernard, M. FERRON Patrick, Mme PITON Marylaine, M. HUNAUT Marco.

Absents excusés : Mme LE GLAUNEC Sophie.

Secrétaire de séance : Mme BOSSÉ Valérie

➤ **DELIBERATIONS**

☐ **ADRESSAGE– Dénomination des voies et de la numérotation.**

Monsieur MEIGNAN Antoine, Maire Adjoint informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

VU l'article L. n°2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : « Le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune" ;

CONSIDÉRANT la nécessité de dénommer l'ensemble des voies de la commune pour faciliter l'adressage. En effet, dans le cadre du déploiement de la fibre, les adresses doivent être *uniques, localisables et non ambiguës* ;

CONSIDÉRANT que l'adressage est un enjeu fondamental, pour faciliter ou améliorer la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

CONSIDÉRANT que toute adresse doit être composée d'une localisation GPS, d'un numéro, d'un type et d'un nom de voie unique. Un comité de pilotage pour l'adressage composé de membres des commissions urbanisme et voirie de la commune de Juvardail a été institué le 8 septembre 2021, et s'est réuni 3 fois ;

CONSIDÉRANT que le Comité de pilotage en date du 14 octobre 2021, a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une numérotation pour chaque adresse, des arrêtés municipaux seront pris ;

CONSIDÉRANT l'intérêt communal que présente la dénomination des voies et places,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De procéder à la dénomination des voies communales et de proposer une dénomination de certaines voies privées,
- D'adopter les dénominations pour les voies communales comme indiquées dans le tableau ci-dessous,
- D'approuver l'état et les plans joints à la délibération définissant les voies communales,
- D'approuver la mise en place du système de numérotation métrique retenu pour les points d'adressage, hors agglomération, et le système continu retenu en zone urbaine, avec côté impair et côté pair,
- De l'autoriser, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TABLEAU DES NOMS DE VOIES COMMUNALES

Nom de voie	statut	Carte	Remarque, desserte
Chemin de Baillé Ménot	Nom de voie attribué	1	Baillé Ménot
Chemin de Champ de Manche	Nom de voie attribué	3	Champ de Manche
Chemin de la Basse Roussière	Nom de voie attribué	1	La Basse Roussière
Chemin de la Buronnière	Nom de voie attribué	2	La Senelle, Vaujour, La Buronnière, L'Étang

Chemin de la Fassièrre	Nom de voie attribué	3	La Fassièrre
Chemin de la Fellièrre	Nom de voie attribué	2	La Gourie, La Fellièrre
Chemin de la Gandonnièrre	Nom de voie attribué	2	La Petite Gandonnièrre, La Gandonnièrre
Chemin de la Guerrièrre	Nom de voie attribué	2	La Guerrièrre
Chemin de la Hérissonnièrre	Nom de voie attribué	2	La Hérissonnièrre
Chemin de la Mare	Nom de voie attribué	3	La Mare
Chemin de la Mortière	Nom de voie attribué	1	La Mortière
Chemin de la Vigrousièrre	Nom de voie attribué	1	La Vigrousièrre, Le Rocher
Chemin de Taudon	Nom de voie attribué	1, 2	Taudon
Chemin de Travaillé	Nom de voie attribué	2	Travaillé
Chemin des Bourdellières	Nom de voie attribué	1, 2	Le Pineau, Les Bourdellières
Chemin des Chênes	Nom de voie attribué	2	EARL Les Chênes
Chemin des Ragots	Nom de voie attribué	3	Les Ragots
Chemin des Touches	Nom de voie attribué	3	Les Touches
Chemin des Varennes	Nom de voie attribué	3	Les Varennes
Chemin des Vignes	Nom de voie attribué	3	Les Vignes
Chemin du Four à Ban	Nom de voie attribué	3	Les Cellières, Le Four à Ban, Les Plaies
Chemin du Grand Clos	Nom de voie attribué	2, 3	La Lande Judas, Le Grand Clos
Chemin du Laurier	Nom de voie attribué	2	Les Petites Landes, La Claire Chérie, Le Laurier
Chemin du Theil	Nom de voie attribué	2	Le Theil
Route de Champ Fleuri	Nom de voie attribué	2	Champ Fleuri, Le Hallay

Route de Champigné	Nom de voie attribué	1, 2	D308, Les Petites Landes, La Foucrière, La Rouerie, La Moisandière
Route de Châteauneuf	Nom de voie attribué	2	D108, Lewis, Le Theil, La Ricoulière
Route de Cheffes	Nom de voie attribué	3	D108, La Chaperonnière, Le Cloteau de la Croix, La Fassièrre, Mon Idée, L'Évêquerie, Le Grand Cloteau, La Margatière
Route de la Bérodière	Nom de voie attribué	3	Le Cadran, Port Moreau, Les Aulnaies, La Bérodière, Beaulieu, Le Pré aux Moines, Les Landes, La Pincaudière, Les Illettes
Route de la Chapellerie	Nom de voie attribué	1, 2	C6, La Chapellerie
Route de la Gouvaudière	Nom de voie attribué	3	La Gouvaudière, Le Pré Neuf, La Saulaie, La Gasnerie
Route de la Moncellerie	Nom de voie attribué	3	La Cornillerie, Le Haut Lucé, La Moncellerie
Route de la Sablière	Nom de voie attribué	3	La Sablière
Route de la Sorinière	Nom de voie attribué	1, 2	La Sorinière
Route de la Vieille Cure	Nom de voie attribué	2, 3	La Poitevinière, Les Sables, La Poussinière
Route de Lucé	Nom de voie attribué	2, 3	Le Bas Lucé
Route des Cellières	Nom de voie attribué	3	Les Varennes, Les Cellières
Route des Petites Landes	Nom de voie attribué	2	Les Petites Landes
Route des Roussières	Nom de voie attribué	1	Coulon, La Haute Roussière, La Carrière, Ligné
Route des Rues	Nom de voie attribué	1, 2	La Friandière, Les Rues
Route du Bois Roland	Nom de voie attribué	1	D770, Le Bois Roland, La Lachère
Route du Lattay	Nom de voie attribué	1	C6, Le Bois du Lattay, La Taudonnière, Le Chemin, La Lande, La Picaudière

Route du Perray	Nom de voie attribué	2	La Bodinière, La Fontaine, La Poulainerie, Sainte-Anne, Le Marylion, Le Clos du Marylion, Le Perray
-----------------	----------------------	---	---

Nom de voie	Statut	Carte	Parcelles	Remarque, desserte
Chemin des Haies	Voie privée dénommée	2	B753	La Petite Haie, Les Haies

☐ **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : Parcelles cadastrées section E n°750 et n°874 – 2 Rue du Port au Liage.**
Le Conseil décide de renoncer à exercer son droit de préemption.

☐ **SIEML : rénovation de l'éclairage public 2022**

Monsieur MEIGNAN Antoine, Maire Adjoint, informe les membres du Conseil Municipal présents que la commission Environnement et Cadre De Vie propose de rénover une partie de l'éclairage public.

VU l'article L.5212-26 du CGCT ;

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML arrêtant le règlement financier en vigueur,

La commune de Juvardeil par délibération du Conseil Municipal accepte de verser une participation pour l'opération et selon les modalités suivantes :

- Rénovation Eclairage Public 2022 : Rue du Port Jorêt, Ruelle Nepveu et lanterne n°101 et n°164

- Montant de l'opération : 10 826,05€ HT

- Taux de participation : 65,00% (10 826,05€)

- Montant de participation à verser au SIEML : 7 036,93€ HT

Les modalités de versement de la participation seront conformes aux dispositions du règlement financier en vigueur.

☐ **Logement communal 9 bis Place de la Mairie**

Monsieur FREULON Arnaud, Maire Adjoint, informe les membres du Conseil Municipal présents que la commission Patrimoine Bâti propose de lancer la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du logement communal situé 9 bis place de la mairie.

Il dépose sur la table la proposition en date du 31 mars 2022, de Monsieur HUBERT Yves Architecte D.P.L.G.,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de :

- VALIDER l'offre de Monsieur HUBERT Yves Architectes, pour la mission de maîtrise d'œuvre, du projet de rénovation énergétique et aménagement du logement communal situé 9 Bis Place de la Mairie et s'élevant à 18 880€ HT soit 20 768€ TTC.

- AUTORISER Madame le Maire ou un de ses adjoints à signer l'offre de Monsieur HUBERT Yves Architecte.

☐ **Convention pour l'action lire et faire lire année scolaire 2021-2022**

Madame BRUNET Maire Adjoint informe le Conseil que l'action « Lire et Faire Lire » est inscrite dans le cadre de la politique éducative territoriale pour l'année scolaire 2021-2022 de l'école publique Paul GAUGUIN. Elle dépose sur le bureau la convention devant intervenir entre la Fédération des Œuvres Laïques, l'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire, les Associations coordinatrices de l'association « Lire et faire lire » dans le Maine et Loire et la commune.

Le coût total par structure éducative s'élève à 100 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

AUTORISE Mme le Maire ou un des Adjoints à signer la convention pour l'action Lire et Faire Lire dans le cadre des Structures éducatives inscrites pour l'année scolaire 2021-2022.

DECIDE de verser 100 euros à l'association coordinatrice, la FOL.

➤ COMMISSIONS COMMUNALES

PATRIMOINE BATI

☐ **Compte rendu de Commission**

Monsieur FREULON Arnaud Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 16 mars 2022.

GARDERIE : une rencontre est prévue avec l'agent d'animation le jeudi 7 avril 2022

DORTOIR : présentation des éventuels changements d'aménagement afin d'optimiser la place et d'accueillir le maximum d'enfants dans le dortoir.

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE (ECDV)

☐ **Compte rendu de Commission**

Monsieur MEIGNAN Antoine Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 14 mars 2022. Il informe le Conseil Municipal, d'une mise en place d'une journée participative concernant l'aménagement du Champ des Chiconnelles à la Cadière.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION TOURISME ANIMATIONS (VACoTA)

☐ **Compte rendu de Commission**

Monsieur BAUDET Bruno Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 8 mars 2022.

DISTRIBUTEUR DE BAGUETTE : Installation du distributeur à baguettes prévue le 13 avril 2022.

LA LETTRE : distribution début juin 2022.

LOGO : L'avis du Conseil sera sollicité par mail.

VIVRE ENSEMBLE, CULTURE et INTERGENERATIONNEL

☐ **Compte rendu de Commission**

Madame BRUNET Françoise Maire Adjoint informe le Conseil Municipal de différents points :

ARGENT DE POCHE : Début du dispositif argent de poche, le lundi 11 avril 2022 jusqu'au vendredi 15 avril 2022.

CANTINE : Réunion avec les parents prévue le 29 avril 2022 à 20h.

CCAS

☐ **Compte rendu de Commission**

Monsieur PLEURMEAU Jean-Lou Conseiller Municipal donne un compte rendu de la réunion du 23 mars 2022.

AIDE A L'UKRAINE : Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 250€ et des administrés se sont proposés pour accueillir des familles.

ATELIER NUMÉRIQUE : Zoé FREULON et Auréane MEIGNAN souhaitent continuer cet atelier en proposant d'autres activités tel que le jardinage, la cuisine, création d'albums photos...

REVUE « AU FIL DES MOTS » : La revue n°2 est lancée, distribution prévue début juillet 2022.

☐ **Logement 8 Grande rue**

Monsieur PLEURMEAU Jean-Lou Conseiller Municipal informe le Conseil Municipal que Mme MANCEAU Jeannette réside en EPADH, elle n'occupera plus le logement communal 8 Grande rue.

Le Conseil décide de réduire le préavis à un mois au lieu de 3 conformément à la demande de la curatrice.

➤ QUESTIONS DIVERSES

☐ **Réunion CM**

Questionnement sur la date du 1^{er} vendredi de chaque mois pour les réunions du CM.

Plusieurs tâches administratives récurrentes et obligatoires se trouvent à faire dans les 15 premiers jours du mois :

- déclaration pour les payes,
- facture fin de mois,
- les loyers du mois,
- la facturation cantine & garderie,

- certains états trimestriels comme la TVA, les journées du citoyen... (début des mois : avril, octobre, juillet et janvier)

Toutes ces tâches sont obligatoirement en début de mois par contre les réunions de CM pourraient, elles, être décalées.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de décaler les réunions de Conseil, pour essai, du 1^{er} vendredi de chaque mois au 3^{ème} vendredi de chaque mois afin d'améliorer l'organisation du service administratif. Ce test débutera à compter de septembre 2022.

☐ **Point sur les élections Présidentielles et Législatives**

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal les plannings de permanences aux bureaux de vote pour les élections Présidentielles et Législatives.

☐ **INFORMATION – Restaurant Court-Circuit**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal, à la suite de la réunion avec la SCOP « Les Trognés » des points suivants :

LE BAIL : Le loyer sera demandé à chaque fin de mois.

PORTES : Un artiste peintre va intervenir pour peindre les 3 portes extérieures du restaurant donnant sur la rue de l'ormeau.

☐ **SOLIDARITE UKRAINE Diaporama Département**

Madame Le Maire présente le diaporama au Conseil Municipal.

☐ **Ecole – Enfants de -3 ans plus acceptés**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que pour la rentrée de septembre 2022 l'école n'acceptera pas d'enfants de – 3 ans à la rentrée de septembre 2022.

A collection of handwritten signatures and initials in black and blue ink, scattered across the page. Some are large and stylized, while others are smaller and more compact. There are also some blue ink marks, possibly initials or small signatures, interspersed among the black ink ones.